

# Foire aux questions sur l'Indice d'inégalités de genre (IIG)

## *Qu'est-ce que l'Indice d'inégalités de genre ?*

L'Indice d'inégalités de genre est une mesure composite reflétant les inégalités dans les réalisations entre les femmes et les hommes dans trois dimensions : santé génésique, autonomisation et marché du travail. Il varie de zéro (quand les femmes et les hommes sont à égalité) et un (quand les hommes OU les femmes sont moins bien traités par rapport à l'autre groupe dans l'ensemble des dimensions). La dimension « santé » est mesurée par deux indicateurs : le taux de mortalité maternelle et le taux de fécondité des adolescentes. La dimension « autonomisation » est également mesurée par deux indicateurs : la part des sièges parlementaires occupés par chaque sexe et les niveaux d'études dans l'enseignement secondaire ou supérieur. La dimension « travail » est mesurée par la participation des femmes dans le monde du travail. L'Indice d'inégalités de genre est conçu pour révéler la mesure selon laquelle les réalisations nationales dans ces aspects du développement humain sont érodées par les inégalités de genre, et de fournir des bases empiriques pour une analyse des politiques et des efforts de plaidoyer.

## *Comment l'IIG est-il calculé, et quelles en sont les principales conclusions en termes de modèles d'inégalités nationales et régionaux ?*

Il n'existe aucun pays avec une parfaite égalité de genre – donc tous les pays subissent des pertes dans leur réalisation de l'IDH quand les inégalités de genre sont prises en compte, par le biais de l'utilisation de la métrique IIG. L'Indice d'inégalités de genre est similaire par sa méthode à l'Indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI) – voir Note technique 3 pour plus de détails. Il peut être interprété comme une perte en pourcentage du développement humain potentiel eu égard aux lacunes dans les dimensions comprises. Puisque l'Indice d'inégalités de genre inclut des dimensions différentes de celles de l'IDH, il ne peut pas être interprété comme une perte d'IDH en elle-même. Contrairement à l'IDH, des valeurs élevées d'IIG indiquent une réalisation moindre.

La moyenne mondiale pour l'IIG est de 0,492, ce qui reflète une perte dans les trois dimensions, liée aux inégalités de genre de l'ordre de 49,2%. Les moyennes régionales oscillent entre 31% en Europe et en Asie centrale et 61% en Afrique subsaharienne. Au niveau national, les pertes dues aux inégalités de genre vont de 4,9% en Suède à 76,9% au Yémen. L'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud et les Etats arabes subissent les plus grandes pertes liées aux inégalités de genre (61%, 60,1% et 56,3% respectivement). Les modèles régionaux révèlent que la santé génésique contribue le plus aux inégalités de genre à travers le monde - les femmes en Afrique subsaharienne, qui enregistre une perte massive de 73%, souffrent le plus dans cette dimension, suivies de l'Asie du Sud (65,9%), des Etats arabes et de l'Amérique latine et les Caraïbes (avec une perte de 62,5% chacun). Les Etats arabes et l'Asie du Sud sont également tous deux caractérisés par un taux d'autonomisation des femmes relativement bas.

### ***Quelles sont les limites de l'Indice d'inégalités de genre ?***

L'Indice d'inégalités de genre est confronté à des limites majeures en termes de données, qui restreignent le choix des indicateurs. Par exemple, nous utilisons la représentation parlementaire nationale, qui exclut la participation au niveau de l'administration locale et ailleurs dans la communauté et la vie publique. De plus, la dimension « marché du travail » manque d'informations sur les revenus, l'emploi et le travail non rémunéré des femmes. En outre, l'indice fait abstraction d'autres dimensions importantes comme l'usage du temps – le fait que de nombreuses femmes ont le fardeau additionnel de la prestation de soins et du travail ménager, qui écourte le temps de loisirs et augmente le stress et l'épuisement. La propriété, la violence sexiste et la participation à la prise de décisions au niveau communautaire sont d'autres éléments qui ne sont pas pris en compte, notamment en raison de la disponibilité limitée de données dans ces domaines.

### ***Quelles sont les sources des données utilisées pour calculer l'Indice d'inégalités de genre ?***

L'Indice d'inégalités de genre dépend de données provenant des bases de données disponibles au public, y compris les taux de mortalité maternelle de « la Situation des Enfants dans le Monde » de l'UNICEF, les taux de fécondité des adolescentes de la publication « Perspectives de la Population mondiale » du Département des Affaires économiques et sociales de l'ONU, les statistiques concernant les niveaux d'études issues des tables de niveaux d'études de l'Institut de statistique de l'UNESCO et des jeux de données de Barro-Lee, la représentation parlementaire de l'Union interparlementaire et la participation au marché du travail de la base de données LABORSTA de l'Organisation internationale du travail.

### ***Comment justifie-t-on l'utilisation d'indicateurs de santé s'il n'existe pas d'équivalents pour les hommes ?***

Il est vrai que les indicateurs de santé génésique employés dans l'Indice d'inégalités de Genre n'ont pas d'indicateurs équivalents pour les hommes. Par conséquent, pour cette dimension, la santé génésique des filles et des femmes est comparée aux objectifs sociétaux auxquels on devrait aspirer - aucune mort maternelle et aucune grossesse adolescente. La justification c'est que la maternité sans risques reflète l'importance que la société accorde au rôle de mère.

La grossesse précoce, mesurée par le taux de fécondité des adolescentes, est associée à des risques accrus pour la santé maternelle et infantile ; de plus, les mères adolescentes sont souvent contraintes de quitter l'école et d'occuper des emplois peu qualifiés.

### ***Pourquoi de nombreux indicateurs de l'IIG ont-ils une valeur nulle ?***

Cette année seule la représentation parlementaire des femmes dans 2 des 146 pays compris dans l'IIG est nulle. Nous avons remplacé la valeur nulle par 0,1 pour cent pour permettre le calcul. La justification c'est que même si les femmes ne sont pas représentées au parlement, elles ont tout de même une certaine influence politique. Le classement relatif desdits pays est sensible au choix de la valeur de substitution. La représentation parlementaire la plus basse, en dehors de la valeur nulle, était de 0,7.

### ***Y a-t-il eu des changements en 2011 dans le calcul de l'IIG ?***

Oui, il y a eu une normalisation supplémentaire du taux de mortalité maternelle. Le taux de mortalité maternelle est inclus dans l'Indice d'inégalités de genre tronqué à 10 ce qui affecte la gamme des valeurs de l'Indice d'inégalités de genre qui théoriquement devraient se trouver entre 0 et 1. Ceci est corrigé en normalisant le taux de mortalité maternelle par 10. Cette intervention a en général réduit les valeurs de l'Indice d'inégalités de genre. Pour faciliter la comparaison on a calculé une tendance de l'Indice d'inégalités de genre. Veuillez consulter [Tendances des inégalités de genre entre 1995 et 2011](#).

### ***Pourquoi l'Indice d'inégalités de genre a-t-il remplacé l'Indice sexospécifique de développement et l'Indicateur de participation des femmes qui se trouvent dans les rapports antérieurs ?***

L'introduction en 1995 de l'Indice sexospécifique de Développement (ISD) et de l'Indicateur de Participation des Femmes (IPF) a coïncidé avec la reconnaissance internationale croissante de l'importance de surveiller les progrès en matière d'élimination des écarts entre les sexes dans tous les aspects de la vie. Si l'ISD et l'IPF ont contribué énormément au débat sur la sexospécificité, ils ont des limites d'ordre conceptuel et méthodologique. Dans l'édition du 20<sup>e</sup> anniversaire du Rapport sur le Développement humain, l'Indice d'inégalités de genre a été introduit en tant qu'indicateur expérimental. Tout comme l'IDH continue d'évoluer, l'Indice d'inégalités de genre sera aussi peaufiné.

L'ISD n'était pas une mesure des inégalités de genre. Il s'agissait d'un IDH ajusté en fonction des disparités entre les sexes dans ses composantes de base et il ne peut pas être interprété indépendamment de l'IDH. La différence entre l'IDH et l'ISD semble infime car les différences reflétées dans les trois dimensions ont tendance à être petites, donnant l'impression erronée que les écarts entre les sexes sont sans importance. De plus, les revenus ventilés par sexe sont estimés grossièrement en utilisant des hypothèses qui ne sont pas très réalistes en raison du manque de données sur les revenus ventilés par sexe pour plus des trois quarts des pays.

Tant l'ISD que l'IPF alliaient des réalisations relatives et absolues. La composante des revenus gagnés utilise aussi bien le niveau de revenus que les données ventilées par sexe. Toutefois, les niveaux de revenus tendent à dominer les indices et donc les pays à faible revenu ne peuvent pas obtenir un score élevé même s'ils ont une égalité parfaite entre les sexes dans la répartition des revenus et les autres composantes des indicateurs. Aussi, presque tous les indicateurs de l'IPF reflètent un fort parti pris élitiste, qui rend la mesure plus pertinente pour les pays développés et les élites urbaines dans les pays en développement.

L'Indice d'inégalités de genre introduit des améliorations méthodologiques et des indicateurs de remplacement. Il mesure les inégalités entre les sexes dans trois dimensions à l'aide d'indicateurs choisis soigneusement pour refléter l'état de la santé génésique, l'autonomisation et la participation au marché du travail des femmes par rapport aux hommes. L'Indice d'inégalités de genre associe des éléments de l'ISD et de l'IPF. Le revenu, composante la plus controversée de l'ISD et de l'IPF, n'est pas une composante de l'Indice d'inégalités de genre. Par ailleurs, le

nouvel indice ne permet pas qu'une réalisation élevée dans une dimension compense une réalisation faible dans une autre dimension.

***Quelle est la différence entre l'IIG et les autres indices sexospécifiques parus précédemment ?***

L'Indicateur mondial des Ecart entre les Sexes (GGI) du Forum économique mondial, paru le 1er novembre 2011, diffère de l'Indice d'inégalités de genre (IIG) du Rapport sur le Développement humain à bien des égards. Premièrement, les dimensions et les indicateurs sont différents. Deuxièmement, le GGI mesure les écarts entre les sexes sans prendre en compte le niveau de développement d'un pays. En revanche, l'IIG montre la perte en termes de réalisations potentielles dans un pays, due aux inégalités entre les sexes, à travers la santé génésique, l'autonomisation et la participation au marché du travail. Un autre indice sexospécifique récent – l'Indice des Perspectives économiques des Femmes de l'Economist Intelligence Unit (WEOI) – met l'accent sur les lois et règlements régissant la participation des femmes au marché du travail et aux institutions sociales qui ont une incidence sur la participation économique des femmes. Il comporte cinq dimensions – la politique et la pratique du travail, les perspectives économiques des femmes, l'accès à des financements, à l'éducation et à la formation, le statut juridique et social des femmes et l'environnement commercial général. Chaque catégorie ou sous-catégorie comporte quatre à cinq indicateurs. A l'instar de l'Indice Institutions sociales et Egalité homme-femme de l'OCDE (SIGI), le WEOI complète l'IIG en nous aidant à comprendre les causes sous-jacentes des inégalités de genre dans la participation économique.

***Quel est l'intérêt en matière de politiques de l'Indice d'inégalités de genre ?***

L'Indicateur d'inégalités de genre donne un aperçu des disparités entre les sexes dans le domaine de la santé, de l'autonomisation et du marché du travail dans 146 pays. Il peut s'avérer utile pour aider les gouvernements et autres à mieux comprendre les écarts entre les femmes et les hommes. L'Indice d'inégalités de genre, comme tout autre indice mondial composite, est limité par le besoin de comparabilité internationale. Mais il devrait pouvoir facilement être adapté aux niveaux national ou local.